



Présidence : J. BARON

Présents : Y. BOISSERIE – O. ESKENAZI – J.L. LANOE – C. LOISEAU-LAPPARTIEN – J.P REVERDY – A. TANCREL – J. TUFFIERE

Excusés : M. JAN – C. PENAUD – J.J. MOREAU

Assistant : M.P. CHEVREAU (CD 72) – R. DELAUNAY (CD 53) – A. DONIAS (CTS) – G. TRICHET

Le procès-verbal de la réunion du 3 juillet est adopté

En raison de l'impossibilité pour Alain DONIAS de participer à l'ensemble de la réunion, l'ordre du jour est modifié. A. DONIAS et J. TUFFIERE interviendront principalement sur la formation dès la fin de l'intervention du Président.

1. INTERVENTION DU PRESIDENT

Le Président fait part des décès de D. MARION, membre du jury (CD 44), de l'épouse de Philippe DUPONT (ancien CTS de la Ligue) et de Ch. DERRIEN, Entraîneur. Le bureau adresse aux familles éprouvées ses sincères condoléances.

Félicitations à Agnès RAHAROLAHY (NMA) pour sa médaille d'argent avec l'équipe de France 4x400m aux championnats d'Europe à Berlin.

La rentrée sportive se traduit début septembre par la difficulté des clubs liés à la non-appréhension de la circulaire administrative : les changements liés aux mutations payantes et aux montants de compensation sont des questions fréquentes qui arrivent dans les Comités et à la Ligue.

Autre information négative à la rentrée sportive : les annonces de restriction de budget pour le sport et les suppressions des postes des CTS envisagées pour 2022 par le ministère des sports : le CROS PL et les CDOS, malgré des revendications appuyées au niveau national, vont proposer au niveau local des actions concrètes pour informer les clubs et envisager la suite à donner à la pétition nationale.

Pour nous, Ligue d'Athlétisme, la suppression des CTS (payés par l'état) ne pourrait pas être absorbée financièrement par les structures même en envisageant des augmentations de cotisations, d'autre part la formation des entraîneurs et la gestion du haut niveau (missions principales des CTS) ne seront plus assurées.

Déjà la Ligue PL a conventionné avec les Comités départementaux de Maine et Loire pour Eyméric PETEUL et Loire Atlantique pour Natacha LAPPARTIEN afin de suppléer les CTS sur des missions du PPF.

Pas de nouvelles positives pour le dossier URSAFF : dossier en cours

La commission des finances du 9 octobre devra analyser les résultats des dossiers de subvention et pour envisager les investissements possibles

2. INTERVENTION DES CTS

Il est précisé que l'accompagnateur du match interLigues de courses hors stade à Mulhouse est Gaëtan PERNET avec lequel il sera fait le point sur la sélection et l'encadrement dans deux semaines. Richard DELAUNAY se charge des modalités de sélection et de l'encadrement pour le match InterLigue de Marche à Saran le 7 septembre.

Le problème de la tarification de la participation au pôle où à la section sportive pour les athlètes hors Ligue est débattu, ainsi que l'accueil par les clubs nantais (principalement) d'athlètes d'autres clubs poursuivant leurs études à Nantes.

Une réunion des Présidents des clubs concernés pourrait être envisagée.

3. INTERVENTION DE J. TUFFIERE – FORMATIONS

J. TUFFIERE présente un document concernant l'Organisme de Formation de l'Athlétisme et les différentes formations qui seront proposées ainsi que le fonctionnement de ce nouveau système.

4. INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL (TEXTE A COMPLETER)

Serge MOTTIER fait part de l'arrivée de Marie NICOLAS appelée à succéder à Sylvie CHANDELIER qui part à la retraite fin octobre 2018.

Marie NICOLAS aura pour mission principale le service aux clubs (licences, SI FFA, affiliations) et la saisie des écritures comptables dans un premier temps. Afin d'être parfaitement opérationnelle, une formation GRETA est prévue dans ce dernier domaine.

S. MOTTIER présente un document conçu par Alexandra BESCOND reprenant les règles d'utilisation de la charte graphique de la Ligue.

Ce document, très complet et très bien présenté, reprend les règles à respecter pour que tous les documents, émanant de la Ligue ou concernant les compétitions régionales, donnent une même identité au niveau du graphisme. Le bureau félicite Alexandra pour ce travail minutieux.

Les premières Assises des Clubs auront lieu dans le Comité 72 le 28 septembre. L'objectif de ces assises est de présenter aux membres des bureaux de nos clubs l'ensemble de nos activités regroupées sous l'appellation « Services aux Clubs »

5. INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE

Odile ESKENAZI commente les statistiques de la saison 2017/2018 qui s'est terminée le 31 août avec 28 210 licenciés.

L'augmentation du nombre de licences est de 1.86% alors que la moyenne nationale est de 2.19%.

Cette progression est inégalement répartie entre les cinq départements de la région dont deux ont connu une baisse du nombre de licenciés.

La répartition hommes/femmes est proche de la parité avec globalement 53% de licences masculines et donc 47% de licences féminines. Ces chiffres varient selon les catégories et les types de licence ainsi que le montrent les graphiques en annexe.

Le taux de fidélisation est toujours aussi important avec 73.5% de renouvellement de licences.

La saison 2018/2019 vient de commencer et plus de 10 000 licences sont déjà enregistrées, soit plus du tiers du total de la saison précédente.

4 387 licences avaient été pré-saisies par les clubs ce qui représente 15.5% des licences au 31 Août 2018.

Colette LOISEAU-LAPPARTIEN fait part des mutations au cours de la saison 2017/2018

Au total 490 mutations ont été enregistrées dont 363 internes à la Ligue.

127 mutations concernent des athlètes intégrant la région tandis que 103 ont intégré une autre Ligue. Soit un écart positif de 24 mutés.

A signaler que les nouvelles règles : notamment mutation payante pour les licenciés loisir/running et encadrement, entraînent des remarques de la part de certains clubs.

Assemblées Générales des Comités.

A ce jour deux dates sont connues :

- 19 octobre 2018 pour le CD 44

- 8 ou 15 mars 2019 pour le CD 72

6. INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL

Yves BOISSERIE présente et commente la situation financière de la Ligue.

Actuellement pas de problème de trésorerie, mais des dépenses à venir ainsi que des investissements programmés.

Certains chapitres sont en attente de précisions de la part de comités (épreuves nationales en 49 notamment)

La formule de leasing pour les déplacements du Président et des élus et CTS permet des économies importantes et est financièrement intéressante.

La situation fait apparaître une maîtrise des dépenses, alors qu'il est plus difficile d'analyser les produits en raison des baisses de subvention et de la lenteur du versement de ces aides.

Le Président, constatant la bonne santé financière de la Ligue, souhaite que les investissements programmés (*minibus, photo finish, appareil de survitesse*) soient réalisés le plus rapidement possible. Le bureau est tout à fait d'accord avec cette proposition.

Enfin, Y. BOISSERIE donne un état des dépenses de fonctionnement enregistrées pour les commissions régionales, les réunions de bureau et comité directeur, ainsi que pour l'Assemblée générale de la FFA.

Réunion de la commission des finances le 9 octobre pour propositions au Comité directeur du 15 octobre

7. INTERVENTION DES PRESIDENTS DES POLES

Jean-Luc LANOE – Athlé Santé Loisir

2 dossiers sont en cours de préparation et réalisation :

- La promotion du running – en partenariat avec le CDOS 44 – au cours de la journée « Sentez-vous sport » aux Machines de l'Île » à NANTES.

Un appel aux clubs du département a été lancé et seuls trois clubs ont répondu favorablement : le NEC, CARQUEFOU AC et le RCN.

- un appel à projet proposé aux clubs, en remplacement de l'aide apportée aux clubs ayant un coach athlé santé.

Il s'agit d'aider les clubs – financièrement ou matériellement - au travers de projets concernant la santé et/ou le handicap.

La finalisation de ce dossier sera effectuée lors de la Commission ASL du 4 octobre la validation étant prévue lors du Comité Directeur du 15 Octobre prochain.

La Ligue PL sera présente le 23 septembre à Nantes pour la journée Sentez-vous en proposant des activités de marche Nordique et Running

Alain TANCREL – CSO

Le PV de la réunion plénière du 3 septembre a été diffusé aux membres présents, il conviendra d'y ajouter les derniers records régionaux enregistrés.

Le calendrier de fin de saison estivale est définitif. Une sollicitation sera effectuée auprès des opérateurs de chronométrage électrique afin de pallier d'éventuels impossibilités au niveau départemental.

Les implantations des compétitions hivernales ont été effectuées.

Une réflexion est en cours pour l'implantation des épreuves estivales 2019

A. TANCREL fait un compte-rendu de la réunion plénière de la CSO Nationale.

Il précise que l'enregistrement des épreuves pour le Challenge régional est terminé et sera adressé aux clubs pour signalement d'éventuelles omissions ou erreurs.

Il aborde le problème des compétitions masters parfois difficiles à organiser conjointement avec d'autres catégories.

Pour les compétitions régionales se déroulant au Stadium Métropolitain à Nantes, une convention sera établie avec les clubs candidats à l'installation et à la tenue de la buvette afin de préciser les interlocuteurs sur place et les tâches à effectuer.

Au besoin, une réunion sur le site pourrait être organisée pour bien repérer les lieux.

Enfin, A. TANCREL signale que le dossier du match de marche de SARAN est en cours.

8. INTERVENTION DES PRESIDENTS DES COMITES

CD 53 - Richard DELAUNAY

Il signale des problèmes au niveau des mutations

CD 72 – Marie-Pierre CHEVREAU

Problèmes avec un club qui attire les athlètes de bon niveau avec promesses financières importantes ce qui entraîne un climat très tendu dans le département.

M.P. CHEVREAU signale que le Comité rencontre des difficultés financières en raison notamment des aides et prises en charge des frais de la section sportive.